



Problème de bail colocation et location départ

Par **Emma64**, le **02/04/2016 à 13:29**

Bonjour je souhaite avoir un renseignement pour ma voisine donc en mai 2014 elle occupe un logement en colocation avec. Son fils en date du 30 juillet 2015 son fils quitte le logement et elle le reprend seul à son nom tout les documents on était envoyée à la caf à ce jour elle souhaite savoir à quel date elle doit se repérer pour les 3 ans de bail car son propriétaire lui dit qu'il lui reste plus que 13 mois merci de vos réponse

Par **Lag0**, le **02/04/2016 à 14:24**

Bonjour,
S'il n'y a pas eu de nouveau bail, c'est le même bail qui s'est poursuivi, donc échéance en mai 2017.
Que veut dire le bailleur lorsqu'il dit "qu'il lui reste plus que 13 mois" ?
Un bail se reconduit tacitement à chaque échéance...